

23 juillet 2012

Compte rendu d'Assemblée Générale du 20 juillet

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires s'est tenue le 20 juillet 2012.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale, l'ensemble des résolutions présentées a été approuvé, à l'exception, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, de la résolution autorisant les augmentations du capital social de la Société réservées aux salariés de la Société dans les conditions prévues aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 du Code de travail.

Il a notamment été approuvé le versement d'un dividende de 0,08€ par action et d'un dividende exceptionnel de 0,02€ par action au titre des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2012.

À propos du groupe Oeneo

Le groupe Oeneo est un acteur majeur de la filière viticole. Présent dans le monde entier, le groupe s'est spécialisé sur 2 métiers complémentaires :

- le Bouchage avec la fabrication et la commercialisation de bouchons technologiques à forte valeur ajoutée dont le Bouchon DIAM, une innovation sans équivalent sur le marché,
- la Tonnellerie, en fournissant des solutions haut de gamme d'élevage du vin ou de spiritueux aux principaux acteurs du marché

Contacts

Oeneo : Hervé Dumesny 01 44 13 44 39

Actus Finance :

Guillaume Le Floch 01 72 74 82 25 Analystes - Investisseurs

Clémence Fugain 01 53 67 35 71 Analystes- Investisseurs

Alexandra Prisa 01 53 67 35 79 Presse – Médias



OENEO SA

Société anonyme au capital de 51 177 947 euros

Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS